

trème dans d'autres. Je cite encore M. John Gellner:

L'objectif visé par l'unification des structures des spécialités est le même que celui de tout le mouvement d'unification: réaliser des économies de main-d'œuvre et d'argent pouvant servir à renforcer la puissance de notre armée. L'intégration des quelque 70 spécialités et métiers assouplira incontestablement l'ensemble des forces, permettra de dresser un inventaire simple de la main-d'œuvre et de réduire les frais d'entraînement et d'administration.

J'aime la manière dont le ministre a parlé de cette question à propos des carrières. Il a dit, comme en fait foi le hansard à la page 10829:

Les militaires doués et imbus d'un idéal élevé, aussi bien chez les officiers que chez les hommes de troupe, pourront profiter d'occasions de carrières plus variées, plus stimulantes et plus avantageuses.

Monsieur l'Orateur, j'espère que nous n'aurons jamais besoin d'un vaste effectif militaire au Canada, mais il est impérieux que les hommes doués pour le métier des armes puissent servir dans des postes stimulants. Ils devraient être formés afin d'apporter leur quote-part entière au développement de la force. A mon avis, le ministre l'a déclaré de façon fort satisfaisante. Blair Fraser, dans un article publié dans la revue *Maclean's*, livraison du 20 août 1966, déclarait que personne n'avait encore fait valoir des arguments valables contre l'unification. Voici ce qu'il disait:

La question est débattue depuis 20 ans, mais on n'a jamais opposé à la réforme autre chose que l'inertie. Personne n'a jamais expliqué, de façon à être compris par les civils, pourquoi les services ne devraient pas être unifiés.

Dans quelques instants, nous entendrons les propos de l'ancien ministre de la Défense nationale. Sa propre politique de défense était une tragédie—non par sa faute peut-être, mais en raison de la dissension qui régnait au sein du gouvernement dont il faisait partie. Peut-être que, pour la première fois depuis le début du débat, il invoquera les arguments contre le principe d'unification. J'écouterai ses propos avec un vif intérêt, car chez les partisans de l'unification, nous avons des hommes pour lesquels j'ai le plus grand respect. L'un d'entre eux est le lieutenant-général W. A. B. Anderson. Né en 1915, il fréquente, de 1932 à 1936, le Collège militaire royal où il obtient son diplôme. Il obtient un brevet de lieutenant dans l'Artillerie royale canadienne à cheval et passe lieutenant-colonel en avril 1942. Dès lors, il occupe des postes supérieurs jusqu'à sa nomination au commandement du 15^e régiment de campagne de l'Artillerie royale canadienne.

Cela intéressera mon honorable ami, car il n'ignore pas, j'en suis sûr, que le général Anderson est l'une des plus éminentes personnalités militaires du continent. Il a servi

comme officier d'état-major de première classe au quartier général des opérations de l'armée canadienne dans le Nord-ouest de l'Europe, de mai 1944 jusqu'à son retour au Canada. Promu colonel en février 1946, il devient directeur du service de renseignements militaires, et plus tard, directeur du Collège d'état-major de l'armée canadienne. En 1962, il a été promu au rang de major-général. En 1964, il a été nommé président d'un groupe d'étude composé d'officiers supérieurs. En 1966, il est devenu lieutenant-général et commandant du commandement des forces mobiles.

• (8.20 p.m.)

Ou bien considérons un homme comme Michael E. Pollard, qui a un dossier fantastique comme pilote de bombardier moyen et qui a été décoré à plusieurs reprises pour son courage pendant la guerre. En 1952, il a été envoyé outre-mer pour commander l'escadre de chasseurs de l'ARC à Grostenquin, en France, et l'année suivante, il a assumé les fonctions de directeur des services de l'état-major de l'Air au quartier général de la 1^{re} Division aérienne, à Metz. Nous nous souvenons de nos visites là-bas et de la renommée dont jouissait Pollard dans le théâtre européen des opérations.

A l'été de 1966, le quartier général du commandement de la défense aérienne a été déménagé à North-Bay pour qu'il soit près du quartier général de la région du Nord du NORAD. Le vice-maréchal de l'Air Pollard fut alors nommé commandant du commandement de la défense aérienne ainsi que de la région du Nord du NORAD.

Nous connaissons tous le major-général Robert P. Rothschild, appelé «le baron» dans tout le Canada. Né à Cochrane (Ontario) en 1914, il a fait ses études au Collège militaire royal et à l'Université McGill. Devenu officier de l'artillerie royale canadienne à cheval en 1938, il s'est rendu outre-mer avec la 1^{re} Division d'infanterie canadienne. Revenu au Canada en 1946, il est alors nommé commandant du Collège d'état-major de l'armée canadienne à Kingston (Ontario). En 1951, il est nommé un des commandants du Collège de la défense nationale et, deux ans plus tard, coordonnateur adjoint de l'état-major conjoint au Quartier général de la défense nationale à Ottawa. Le 15 mars 1960, le général Rothschild est nommé commandant de l'établissement de liaison de l'armée canadienne et représentant de l'armée au sein de l'état-major conjoint canadien à Londres. Il est nommé quartier-maître général de l'armée canadienne en août 1962 et promu au grade de major-général. En août 1965, il est nommé commandant au service du matériel. Nous sommes vraiment pri-